

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

BEAUDON

Stéphanie

Elu régional/Auvergne-Rhône-Alpes (84)/VICE PRESIDENTE

Élu(e) ou nommé(e) le : 02/07/2021

Déclaration déposée le : 31/05/2024 09:56:46

Renseignements personnels :

Année de naissance : 13/10/1978

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : SENAT de 05/2022 à 09/2022 Collaborateur parlementaire	2022 : 13 423 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : SEML DU PLATEAU depuis le 07/2020 Présidente Commentaire : Fonction exercée dans le cadre de mon mandat municipal puisque la commune dont je suis maire adjointe est actionnaire principale.	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : REGIE DES TRANSPORTS DE L'AIN depuis le 10/2021 Membre suppléante du CA	2021 : 0 € Net
Organisme : Agence Régionale pour le Développement et l'attractivité d'Auvergne Rhône-Alpes depuis le 10/2021 membre du CA	2021 : 0 € Net
Organisme : Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain depuis le 10/2021 membre titulaire du comité syndical	2021 : 0 € Net
Organisme : Auvergne Rhône Alpes Académie Aéronautique depuis le 10/2021 Présidente Commentaire : Rémunération de 800€ net/mois à compter de février 2024	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net 2024 : 0 € Net
Organisme : Agence Régionale de l'Orientation depuis le 10/2021 1ère Vice-présidente Commentaire : Indemnité de 700€ mensuels	2021 : 700 € Net
Organisme : CENTRE HOSPITALIER PUBLIC HAUTEVILLE depuis le 04/2020 Présidente du conseil de surveillance du site de Plateau d'Hauteville Commentaire : Pas de rémunération pour cette présidence	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : BPI FRANCE depuis le 01/2023 Membre du conseil d'administration	2023 : 0 € Net 2024 : 0 € Net
Organisme : Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-com de l'Ain depuis le 05/2024 Vice présidente déléguée Commentaire : Mandat débuté en Mai 2024 dans le cadre de mon mandat municipal. Rémunération brute mensuelle 768€	2024 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : SEML DU PLATEAU 100 € Nombre de parts détenues : 1 Pourcentage du capital détenu : 1 % Commentaire : Pas de rémunération perçue. les 100€ représentent la valeur d'1 action me permettant de présider la structure. les dividendes restent à la SEML sur décision récurrente du conseil d'administration.	100€ annuels (voir commentaire)

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Haut Bugey Agglomération éducateur sportif

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
VICE PRESIDENTE CONSEIL REGIONAL de 01/2016 à 06/2021 Commentaire : Dès 2019 le prélèvement à la source intervient sur le montant des indemnités.pour 2021 la période déclarée est de janvier à juin 2021	2016 : 37 420 € Net 2017 : 37 420 € Net 2018 : 37 278 € Net 2019 : 29 360 € Net 2020 : 25 689 € Net 2021 : 15 224 € Net
VICE PRESIDENTE CONSEIL REGIONAL depuis le 07/2021 Commentaire : Pour ce mandat la déclaration débute en juillet 2021.	2021 : 29 111 € Net 2022 : 28 119 € Net 2023 : 28 789 € Net 2024 : 0 € Net
ADJOINTE AU MAIRE depuis le 03/2020 Commentaire : mandat de 1ère adjointe. La déclaration prend la période de janvier à juillet 2021	2020 : 2 710 € Net 2021 : 4 593 € Net 2022 : 4 643 € Net 2023 : 4 620 € Net 2024 : 0 € Net

Observations

Je soussigné Stéphanie BEAUDON certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 31/05/2024 09:56:46

Signature : Stéphanie BEAUDON